

LE COURRIER MUSICAL

SOMMAIRE

Portraits : RAMEAU, S. VON HAUSEGGER

<i>La Centralisation et les petites Chapelles musicales</i>	SÉVÉRAC.
<i>Dardanus de Rameau</i>	L. POMNELLE.
<i>Iphigénie en Aulide à l'Opéra-Comique</i>	V. DEBAY.
<i>L'Attaque du Moulin au Théâtre-Lyrique</i>	V. DEBAY.
<i>Les Grands Concerts (Colonne, Lamoureux, Conservatoire)</i>	{ Jean d'UDINE. P. LOCARD.

La Quinzaine musicale :

Schola Cantorum, Concerts Sechiari, Nouveaux Concerts Populaires, Soirées d'Art, Cercle Musical, Quatuor Parent.
A la salle Pleyel : Concerts Wurmser, Boucherit, Hekking, Fondation J.-S. Bach, Mme Gaëtane Vicq, etc.

Concerts divers.

Le Mouvement musical en Province et à l'Etranger :

Correspondance d'Allemagne

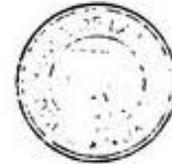
F. BALDENSPERGER.

Correspondances de : ANGERS, LYON, MONTPELLIER, BORDEAUX, FRANCFORT, SAINT-PÉTERSBOURG.

Concerts annoncés.

Echos et Nouvelles diverses.

Nouveautés musicales et ouvrages reçus.



A nos dévoués Collaborateurs, à nos Amis et à nos Lecteurs, nous offrons nos meilleurs souhaits de nouvel an.

La Centralisation Et les petites Chapelles musicales

A MON AMI CHARLES BRUN.

LA Musique Française actuelle est aux prises, comme toutes les autres branches de l'Art, avec un ennemi redoutable : la centralisation. Cet ennemi, qui risque d'entraver l'essor de quelques rares isolés, est parvenu aujourd'hui à sa période aiguë. Tous les vrais amis de l'Art national reconnaissent le fait et se lamentent, mais s'ils sont unanimes à le déplorer, ils se gardent bien hélas ! de prêcher d'exemple. Ils fondent des ligues, ils donnent des conférences,

ils organisent des congrès où des ordres du jour flétrissent à l'unanimité l'esprit centralisateur ; mais aussitôt après les voici revenus, par l'express le plus rapide, au foyer même de l'épidémie qu'ils prétendent combattre. Il est si difficile, à les entendre, de vivre dans une ville de province ou à la campagne ! Les gens y sont si vulgaires, si ridicules ! Pourtant Horace le raffiné a dit :

« ...me silva cavusque
« Tutus ab insidiis tenui solabitur ervo ».

Le meilleure façon de convaincre les simples et les hésitants serait, à notre avis, de se décentraliser soi-même... L'exemple d'un Mistral, d'un Cézanne ou d'un Francis Jammes est d'un effet autrement puissant que les plus éloquents théories.

Les musiciens actuels sont, à part quelques très rares exceptions, la proie de cet ennemi et, pour si éloignés qu'ils soient en apparence les uns des autres par des procédés de composition, ils sont tous plus ou moins ses victimes bénévoles. Ils font de la musique de Paris et pour Paris ; ils s'écartent ainsi progressivement et de plus en plus du génie propre aux diverses provinces françaises où ils sont nés.

A toutes les belles époques d'Art, les œuvres ont été non pas seulement l'expression d'un individu isolé dans une contrée déterminée, mais la synthèse même de l'âme de cette contrée. Chaque région est dotée par la Nature d'une flore particulière dont les divers types ont une structure, une essence et une saveur spéciales qu'elles doivent au sol qui les soutient et au soleil qui les fait croître. Certaines espèces peuvent vivre il est vrai sous des latitudes différentes, mais combien dissemblables sont les fruits qu'elles portent ! Le vin d'or de Banyuls n'a que de bien lointains rapports avec le vin gris de Saumur et pourtant l'un et l'autre ont les mêmes « aïeux », mais ils ont acquis sous diverses influences (climat, terrain, culture) des qualités tellement spéciales que nul gourmet ne les confondra.

Il n'en est pas ainsi dans la plupart des œuvres musicales contemporaines et, malgré l'intérêt évident qu'elles offrent parfois à certains égards nous y chercherions généralement en vain ce goût de « terroir », ce je ne sais quoi qui différencie, par exemple, à un si haut degré, un poème d'un Troubadour Languedocien d'avec celui d'un Trouvère Picard.

Cette sorte d'uniformisation de la mentalité des compositeurs français est due à la centralisation.

Nous allons tâcher de le montrer et d'en étudier les effets et nous verrons que nos jeunes musiciens, s'ils sont affiliés à différentes sectes qui s'excommunient mutuellement, adorent au fond le même dieu : Paris, et qu'ils ne sont en désaccord que sur la manière de pétrir le gâteau sacré et de le lui offrir.

Aussi n'examinerons-nous pas à proprement parler des « Ecoles » au sens traditionnel du mot, mais plutôt des confréries rivales qui chacune se croient dépositaires de la Vérité Intégrale et, à ce titre, se décochent des traits acérés au nom du Beau et de l'Art.

Malgré notre horreur instinctive pour les classifications d'artistes, nous diviserons les « milleux » dont se compose le Tout-Paris musical en deux groupes que nous nommerons : les Officiels et les Indépendants.

I. — LES OFFICIELS

Les Officiels (que nous pourrions tout aussi bien nommer les opportunistes) sont placés sous la haute protection de l'Etat, auquel ils doivent en retour une fidélité au moins extérieure et quelques œuvres pour les solennités nationales.

En quoi consiste la protection de l'Etat ? Dès que l'élève compositeur d'un Conservatoire régional est capable de réaliser sans fautes de quintes et sans fausses relations une basse donnée par le directeur du conservatoire où il s'initie aux mystères du Beau, il peut obtenir un prix d'harmonie. L'Etat s'empare aussitôt de sa destinée. Sa ville (quelquefois de moitié avec l'Etat) lui accorde un modeste secours qui lui permettra de vivre à Paris et de se « frotter », suivant le mot consacré, au grand public. S'il est intelligent et habile, son premier devoir est de déposer tout d'abord à la porte du Conservatoire national tous ses dons et sa personnalité naissante...

Le voici maintenant entre les mains d'un maître dûment contrôlé en haut lieu, qui le met au régime de la cantate, avec défense d'user de tout aliment que le comité d'hygiène du Palais Mazarin n'aurait pas approuvé. « Pour arriver à être un véritable artiste il faut avoir le prix de Rome » (1) ; il est donc indispensable de façonner les facultés créatrices de l'étudiant de telle sorte qu'il réalise l'idéal spécial du jury de l'Institut. Il suffirait de nommer ce jury pour mesurer la valeur de ses arrêts ; il suffirait aussi de rappeler certaines histoires récentes : la charité nous défend de le faire.

Une fois grand Prix de Rome, le jeune artiste, s'il n'a pas en lui des dons à toute épreuve, est condamné à continuer. Pour atteindre aux honneurs et parvenir à la fortune, il devra encore composer des cantates, ou des choses dans ce genre, qui serviront à inaugurer les statues des « grands citoyens » et à magnifier la « Démocratie triomphante ».

Tous les deux ans environ, il fera jouer un opéra qui n'obtiendra pas à coup sûr les suffrages des amateurs raffinés, mais dont le bon gros public sera assez satisfait, et il soupirera intérieurement ce proverbe consolateur : « *Vox populi, vox Dei* ». Il persévéra ainsi jusqu'à ses vieux jours et, s'il a su pendant ce temps conserver une attitude passive devant les dirigeants, il pourra enfin prendre une place bien méritée aux Invalides de l'Institut de France.

Le premier effet de la Protection de l'Etat est donc d'éloigner de son pays le jeune musicien, qui s'éveille à peine à la vie de l'Art, à un âge où l'on oublie si vite les vieilles mélodies que chantent les pâtres en rentrant au bercail, et où les beaux paysages, dorés de crépuscule, s'effacent du souvenir aux premières atteintes des lueurs de la cité. Et le voilà, jeté sans défense, à la séduction factice, fardée mais puissante, il faut le reconnaître, du boulevard.

Nous nous en voudrions de condamner à jamais le principe de la protection des artistes par l'Etat. L'Histoire des Beaux-Arts nous montre à chaque page des maîtres incontestés aidés dans leur carrière par des ministres de génie ou des princes éclairés. Malheureusement pour nous, les princes d'aujourd'hui, je veux dire ceux qui en tiennent lieu, n'ont pas hérité de leur sûreté de goût ni, ce qui a son importance, de

(1) Ce conseil fut un jour donné à un jeune élève de composition par un professeur au Conservatoire national de Musique. Le jeune compositeur, qui a beaucoup de talent, n'a jamais eu le prix de Rome.

la responsabilité qu'ils assumaient noblement devant l'Histoire. Et puis ces Etats de jadis, dont les chefs étaient de véritables arbitres de Beauté, avaient une organisation politique et sociale bien différente de la nôtre. Chaque cité importante commandait une région ou une province ; elle avait des traditions et des coutumes particulières, caractéristiques, de telle sorte que le jeune artiste grandissant dans un tel milieu ne faisait que développer naturellement en lui des qualités générales de sa race, mais condensées et à un degré supérieur en lui.

De nos jours, s'il existe des Ecoles où l'on puisse apprendre le *métier*, il n'en est pas où l'on puisse se développer *dans sa race* à moins d'être pétri d'airain et fêtu d'Indépendance...

Les Conservatoires régionaux n'ayant aucun caractère régionaliste puisqu'ils sont de simples succursales du Conservatoire de Paris (chargés à ce titre de lui préparer des sujets suivant une recette déterminée) on commence à se « déraciner », suivant la forte expression de M. Maurice Barrès, quand on est encore un nourrisson.

Ecoutons ce que dit à ce propos un des chefs du mouvement régionaliste que l'on ne pourrait sans injustice considérer comme un rétrograde ou un réactionnaire, M. le député Ch. Beauquier :

« Autrefois, avant la Révolution, une vie locale artistique et littéraire existait dans chaque province. Chaque ville presque avait des enfants glorieux dont elle s'enorgueillissait. Peintres, musiciens, sculpteurs, architectes ornaient leur cité et ne songeaient pas à demander à Paris une consécration qui n'aurait rien ajouté à leur valeur. Il n'en va plus de même aujourd'hui ; les artistes locaux n'ont qu'une hâte : quitter leur ville natale où ils ne croient pas leurs mérites suffisamment reconnus, pour accourir à Paris où, s'ils n'ont pas une force de résistance exceptionnelle et une chance plus exceptionnelle encore, ils sont noyés dans la masse, ils perdent leurs qualités natives, s'exaspèrent, arrivent à produire des choses extravagantes et déséquilibrées dans le but d'attirer enfin les regards d'une foule indifférente et blasée. S'ils étaient demeurés chez eux, puisant aux sources mêmes du sol natal, beaucoup se seraient développés normalement, souvent d'une façon originale et auraient enrichi le patrimoine artistique et intellectuel de leur pays » (1).

Vous avez bien lu au début de cette citation : « Autrefois, avant la Révolution française, une vie locale et critique existait dans chaque province... » Nous craindrions d'affaiblir la portée d'un tel aveu signé d'un tel nom en le commentant, nous croyons indispensable cependant d'examiner l'influence que l'artiste officiel *arrivé* va exercer à son tour sur ses compatriotes.

On dirait en effet qu'il ne suffit pas à l'État que son pupille ait annihilé, pour mériter ses faveurs, ses dons ataviques, il lui faut davantage encore. En haussant cet artiste aux honneurs suprêmes, l'État en a fait réellement pour les étudiants d'Art de son pays une sorte de Dieu dont les œuvres sont des merveilles et dont les paroles sont des dogmes. De cette sorte l'action de déracinement commencée par le Conservatoire régional se trouve placée sous un patronage imposant et indiscutable aux yeux du public.

(1) *Les Biens des Eglises et la Décentralisation*, Ch. Beauquier (*Action régionaliste*) janvier 1907.

Il faut avoir vécu dans une ville de province et avoir fréquenté les milieux artistiques pour se rendre compte de cet état de choses. Afin de montrer plus clairement les effets et les conséquences redoutables que peut avoir cette influence officielle nous l'étudierons dans une province que nous connaissons particulièrement : le Languedoc.

Comme chacun sait, Toulouse était la capitale de cette province ; or il existe de nos jours à Paris une sorte de cénacle dont le comité directeur siège à l'Institut et que de grands journaux et de grandes revues d'Art ont baptisé du nom d'« Ecole toulousaine » voire d'« Ecole méridionale » !!!

Je vous demande, si vous connaissez leurs œuvres et que vous ayez vu de près notre admirable Languedoc, je vous demande en quoi les artistes en question synthétisent l'âme et la beauté de cette province ou de sa métropole ? Et, de plus, en quoi forment-ils une Ecole ?

Il faut vraiment que nous ayons oblitéré notre « conscience du terroir » pour admettre sans protester d'aussi fausses affirmations. Et pourtant ce sont ces artistes que l'on nous propose en haut lieu comme les étalons de l'Art méridional !

Pauvre Midi ensoleillé ! Pauvre cité des Raymond qui s'éveillait jadis aux sons amoureux des luths des troubadours ! !..... Il me paraît difficile de donner une preuve plus convaincante de l'action néfaste et antirégionaliste de l'Art officiel qu'en démasquant les ravages qu'il a causés dans cette ville. Nulle part peut-être l'antagonisme entre la Beauté naturelle, traditionnelle et l'idéal factice du Paris actuel n'apparaît plus évident.

Lorsque, par un soir d'été, l'on chemine au soleil couchant, le long des quais de la Garonne, un spectacle rare et inoubliable s'offre au voyageur émerveillé. De toutes parts, sur les berges, dans la brume teintée de corail qui s'élève des vagues vers les toits de tuiles embrasés, des chants suaves et des chœurs harmonieux s'épanouissent à l'infini à mesure que la nuit endort la ville, éparpillant au loin le rythme de leur joie ou de leur mélancolie.

L'âme de quelque « Loba dé Pennautier » (1) semble planer sur ce coin de rêve où tout le chromatisme des gemmes frissonne au seuil des briques des façades, et s'éteint lointainement là-bas sous la silhouette d'iris pâle des Pyrénées. Il faudrait la palette d'un Cézanne ou la lyre d'or d'un Mistral pour dire l'exquise harmonie de cette vision, de cette féerie de lumière et de chants empreints de rythmes traditionnels. Mais hélas ! si nous rentrons dans la cité, nos illusions vont s'évanouissant à mesure que nous nous rapprochons du Capitole, temple de l'Art dit « Méridional ». Le culte nouveau, le culte de l'esthétique officielle est célébré avec pompe dans ce temple qu'ornaient jadis les sceptres des belles Reines des cours d'Amour languedociennes.

Le lyrisme de nos aïeux empreint de clarté, d'expression et de rythmes a fait place aux fadaïses sentimentales et ridicules des cavatines en honneur dans les classes de chant des Conservatoires (2).

« Nos ancêtres aimaient leur art régional comme ils aimaient la vie. Cet art passait pour eux avant même le souci de l'existence, puisqu'à la veille du jour qui devait con-

(1) La Louve de Pennautier fut au XII^e siècle la « Muse » d'une foule de Troubadours du Languedoc, de la Catalogne et de la Provence.

(2) La peinture est tout aussi peu régionaliste, à part quelques H. Martin.....

« sommer leur ruine (le triomphe de la croisade de l'odieux Simon de Montfort) ces « imprudents, épris d'harmonie, et sur qui le conquérant posait déjà sa main de fer, « chantaient encore. » (1).

Leurs petits-fils chantent encore, comme dans les *Huguenots* ! Mais ils ont accordé leur lyre à la mode de Paris ou, pour dire plus exactement, suivant un décret de l'Institut de France. Et le peuple naïf et ignorant a suivi, persuadé que des « artistes illustres » ne pouvaient pas se tromper. Peu à peu il s'est habitué à cette nourriture malsaine et à ces breuvages frelatés et aujourd'hui il ne pourrait plus vivre sans les flonflons de la *Juive* et sans les « ut de poitrine » de Meyerbeer.

Nulle part, peut-être, le contraste qui existe entre l'âme populaire livrée à elle-même dans la magie de la nature et l'âme populaire vaincue par l'Art officiel n'apparaît plus éclatant.

En effet, comme le dit encore M. Andraud dans sa belle étude sur Raimond de Miraval : « Chez tous les Languedociens et tous les Provençaux s'affirme cet « instinct musical supérieur dont on peut dire qu'il est l'élément essentiel du génie « méridional. »

Pour ceux qui ont vécu en Languedoc et particulièrement dans la région Toulousaine cette affirmation paraît rigoureusement exacte. Si l'on veut s'en convaincre il suffira de parcourir ce pays et l'on verra cette chose inouïe : de simples ouvriers ou de vulgaires paysans capables de « trouver » des mélodies d'un caractère absolument personnel et « trouvant » en même temps des poèmes simples il est vrai mais empreints de la verve la plus étincelante.

D'où vient donc l'état d'esprit actuel ? D'où vient cette contradiction entre les tendances naturelles des « occitans » et ce mauvais goût implanté depuis plus d'un demi siècle ? C'est le contre-coup et comme un ricochet de cette action protectrice de l'Etat dont nous parlions plus haut qui, en aiguillant l'Art sur une voie antirégionaliste a, par son autorité même, enrôlé à la suite de maîtres façonnés à sa guise un public simple et servile ignorant de son *moi atavique*. Et comme partout ailleurs les provinciaux ne connaissent plus leurs traditions que la Révolution a sapées et qu'en outre ils sont toujours influencés par le prestige des titres officiels et de tout ce qui vient de Paris (depuis le ridicule chapeau haut de forme jusqu'à la plus abjecte polka) le goût musical est partout le même ou peu s'en faut en dépit des tentatives faites pour le relever.

Y a-t-il moyen de porter remède à cet état de choses ? En est-il temps encore ? Nous essayerons de le voir dans la conclusion de cette étude.

Mais auparavant nous devons faire connaissance avec ce deuxième milieu que nous avons nommé plus haut : « les Indépendants ».

(A suivre).

SÉVÉRAC.

(1) Andraud, *La vie et les œuvres du troubadour Raimond de Miraval*, thèse pour le doctorat en lettres.